

Extrait du La Révolution en Charentaises

<http://larevolutionencharentaises.com/spip.php?article174>

Les nouveaux Big Brothers

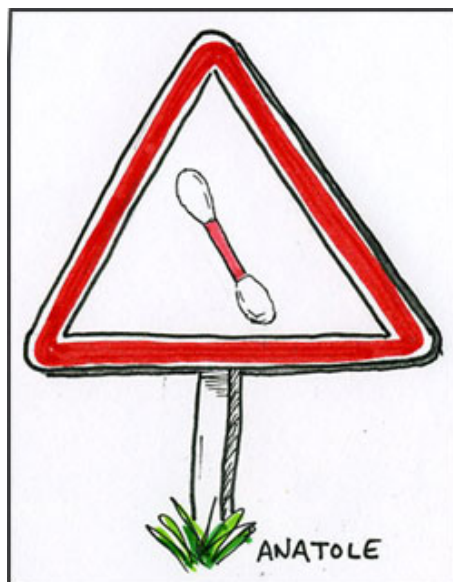
- Ces liens qui nous libèrent -



Date de mise en ligne : vendredi 2 février 2007

Copyright © La Révolution en Charentaises - Tous droits réservés

Benjamin Deceuninck, qui s'est récemment fait remarquer pour son engagement contre le fichage génétique, a été condamné vendredi par la Cour d'appel de Nîmes à une amende de 500 euros pour avoir refusé le prélèvement d'ADN exigé par les autorités (suite à ses actions en tant que faucheur volontaire).



Se soustraire au prélèvement génétique est en effet considéré comme un délit, passible d'un an de prison ferme et de 15 000 euros d'amende depuis la loi sur la sécurité intérieure (LSI, appelée aussi "loi Sarkozy") adoptée en mars 2003.

Selon le journal *Libération*, le fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG), contient déjà plus de 330 000 profils génétiques. Le même journal *Libération* nous indique que « le 21 mars prochain, à Macon, [se tiendra] le procès de Camille, convoquée par les gendarmes en septembre dernier parce qu'ils avaient trouvé, dans la voiture où elle se tenait, un bang (pipe à eau) pourtant sans trace de drogue. Ce jour-là, elle aussi avait refusé le bâtonnet dans la bouche. »

Ces deux faits nous rappellent que le fichage pose des problèmes de liberté individuelle. [Le site internet de Benjamin Deceuninck](#) (dont l'action est soutenue par de nombreuses associations, parmi lesquelles la Ligue des droits de l'homme et le syndicat des avocats de France) en constitue un bon révélateur.

Mais le Révolutionnaire en Charentaises aura également intérêt à consulter la liste des lauréats des Big Brother Awards 2006, dont les résultats viennent d'être proclamés et qui récompensent les personnes ou les institutions les plus castratrices en matière de libertés individuelles. Je ne vous étonnerai pas en vous disant que le petit Sarkozy a été nommé trois fois depuis la création du prix en 2000... Mais il n'est pas le seul à vouloir remettre en cause, de façon pernicieuse, ce si beau mot de liberté.

Je vous laisse en juger par vous même en visitant le site des [Big Brother Awards](#).